

/E.G.-15/5/70/

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

TRAVAIL-DEMOCRATIE-PAIX

-----  
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENERALE  
DU PERSONNEL ET MATERIEL

-----  
DECRET N° 70/167 du 22/5/70

portant nomination de Mr. BATOUMOUENY Maurice  
ce en qualité de 2ème Secrétaire à l'Ambassa-  
de du Congo à Moscou (URSS)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969;  
Vu le Décret n°66/92 du 2 Mars 1966 portant organisa-  
tion du Ministère des Affaires Etrangères;  
Vu le Décret n°61/143 du 27 Juin 1961 portant statut  
commun des cadres du Personnel Diplomatique et Consulaire de la Ré-  
publique Populaire du Congo;  
Vu les Décrets 62/287 du 8 Septembre 1962 et 67/116  
ETR.D.AGPM du 16 Mai 1967 fixant le régime de rémunération des  
Agents Diplomatiques et Consulaires de la République Populaire du  
Congo à l'étranger et aux Ambassadeurs Itinérants;  
Vu le Décret n°67/102 du 6 Mai 1967 réorganisant les  
structures des Ambassades du Congo à l'Etranger;  
Vu le Décret n°68/352 du 26/12/68 portant nomination  
de Mr OLAYI Lambert en qualité de Secrétaire d'Ambassade à Moscou;  
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères,  
le Conseil d'Etat entendu:

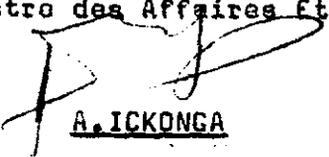
D E C R E T E

ART. 1er. Mr. BATOUMOUENY Maurice, Inspecteur du Trésor de 3<sup>o</sup> échelon,  
en service à Brazzaville, est nommé Deuxième Secrétaire d'Ambassade  
du Congo à Moscou en remplacement de Mr. OLAYI Lambert appelé à  
d'autres fonctions.

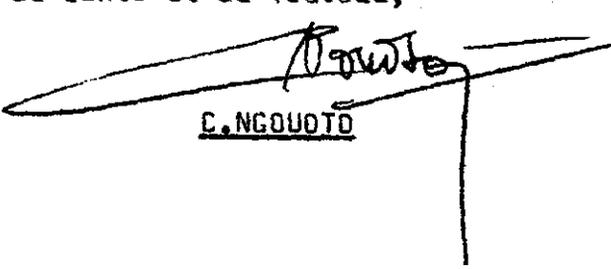
ART. 2. - Les Ministres des Affaires Etrangères, des Affaires Sociales  
de la Santé et du Travail, le Ministre des Finances et du Budget,  
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent  
Décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service  
de l'intéressé à Moscou, sera enregistré et publié au Journal Offi-  
ciel de la République Populaire du Congo./.-

Brazzaville le 22 MAI 1970

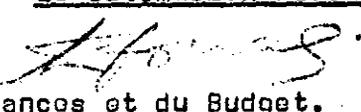
Par le Président de la République, Chef  
de l'Etat, Président du Conseil d'Etat,  
Le Ministre des Affaires Etrangères,

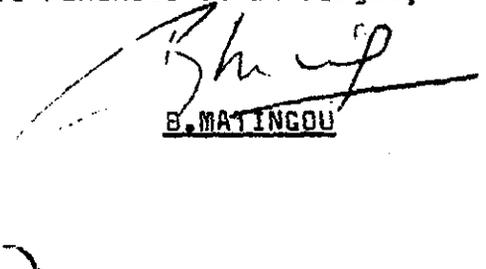
  
A. ICKONGA

Le Ministre des Affaires Sociales,  
de la Santé et du Travail,

  
C. NGOUOTO

Le Cdt. Marien NGOUABI

  
Le Ministre des Finances et du Budget,

  
B. MATINGOU